

à Pertuis et Lourmarin
Faux nobles

(1) Antoine, Jean, Louis, autre Louis, et Melchion d'Albette de Pertuis ont volontairement payé l'amende de 50 livres, pour avoir usurpé les titres et qualité de noble, suivant l'arrêt du conseil du 29/3/1667 :
Les recherches de noblesse en Provence sous Louis XIV et Louis XV... / par le baron Du Roure

ALBETTE



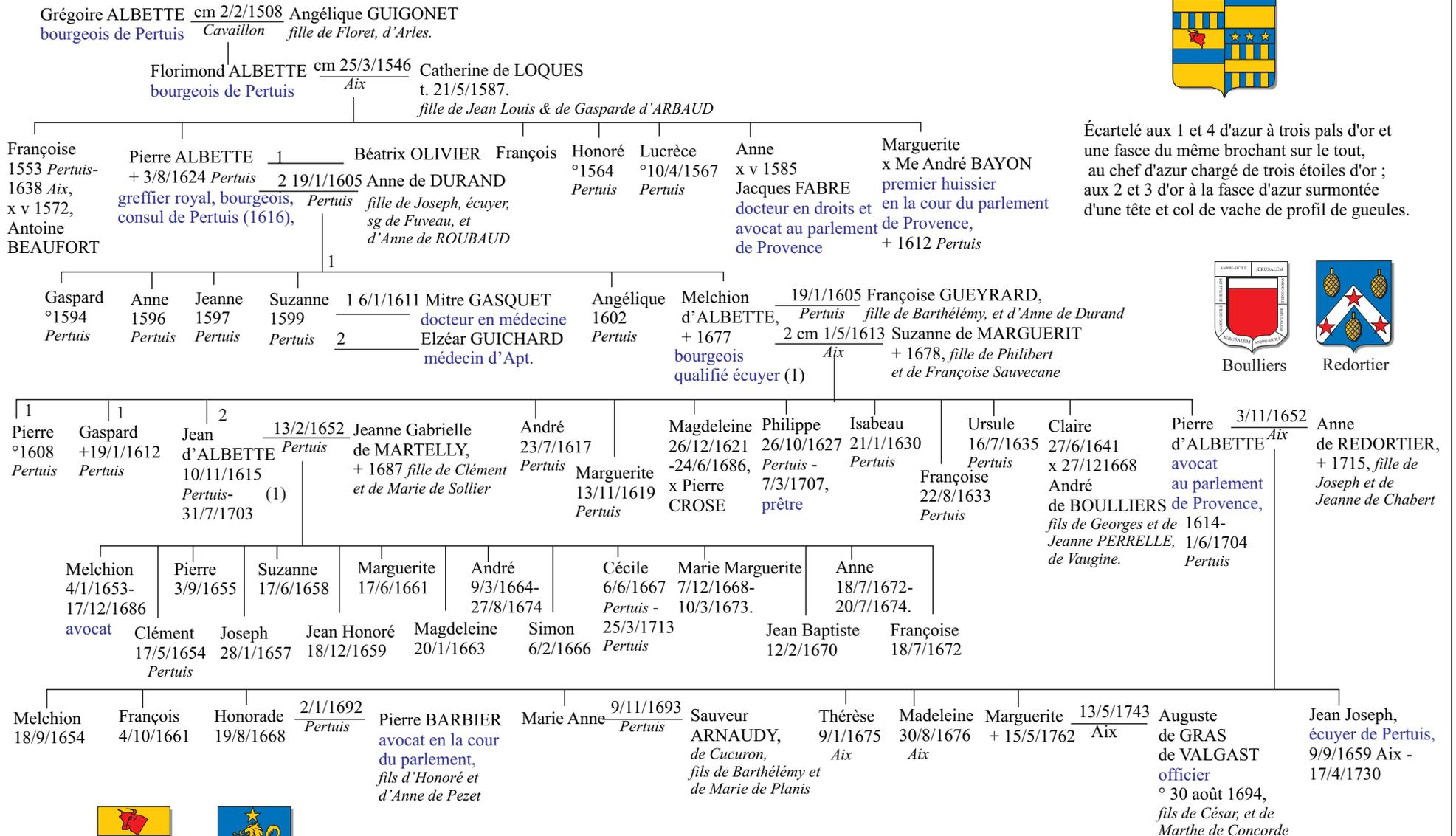
Écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois pals d'or et une fasce du même brochante sur le tout, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or; aux 2 et 3 d'or à la fasce d'azur surmontée d'une tête et col de vache de profil de gueules.



Boulliers



Redortier



Martelly



Arnaudy

